

Plan Local d'Urbanisme

Commune D'ESPINASSES

Hautes-Alpes

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes
 51. Annexes sanitaires
 52. Emplacements réservés
 53. Servitudes
 54. Risques
 55. Exploitations agricoles
 56. Droit de Prémption Urbain
 57. Autres éléments d'information

POS initial

Approuvé le : 7 Février 1989

Rendu caduc au 27 Mars 2017

ELABORATION

Arrêtée par délibération du conseil municipal du :
3 Septembre 2019

Francine MICHEL, Maire

Approuvée par délibération du conseil municipal du :
8 Octobre 2020

Francine MICHEL, Maire



SCOP EURECAT, Urbanistes

18, Boulevard de la Libération - 05000 GAP

Tel : 04.92.49.38.01 - Mail : contact.eurecat@gmail.com

Les périmètres de réciprocité sont donnés ici à titre informatif au moment de l'approbation du PLU.

Il appartiendra aux services compétents de vérifier l'exactitude des éléments et de tenir compte des éventuelles évolutions des exploitations au moment du dépôt d'une demande d'autorisation ou d'information.